

## INFORMATION SUR LA DÉMARCHE A SUIVRE FONGECIF IDF POUR LE FINANCEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT VAE

1°) Créez un compte sur le site du Fongécif :



<https://monespace.sim-fongecif.fr/#/login>

ACCÉDER À MON ESPACE

**IDENTIFIEZ-VOUS**

Si vous avez déjà créé votre compte pour accéder à vos services, merci de vous connecter.

Email \*

Mot de passe \*

SE CONNECTER

**PREMIÈRE VISITE**

5 bonnes raisons de créer votre compte :

- Pour être conseillé(e) dans mon évolution professionnelle
- Pour bénéficier des services proposés
- Pour retrouver mes informations et mes échanges
- Pour suivre l'avancement d'un dossier
- Pour envoyer un message

CRÉER MON COMPTE

2°) Téléphonnez au Fongécif d'Ile de France pour une demande de dossier VAE

2 ter boulevard St Martin

75498 PARIS cedex 10

01 44 10 58 58

[www.fongecif-idf.fr](http://www.fongecif-idf.fr)

3°) Remplissez le volet vous concernant, puis envoyez le(s) dossier(s) au DAVA par courrier ou par mail ([dava@ac-versailles.fr](mailto:dava@ac-versailles.fr)).

4°) Le DAVA renseigne les volets concernant l'organisme « valideur » et « accompagnateur » et vous renvoie le(s) dossier(s),

5°) Transmettez votre dossier au Fongécif avec les pièces demandées,

*Suivez l'avancement d'un dossier depuis votre Espace personnel.*

<https://monespace.sim-fongecif.fr/#/login>

6°) **Si le financement est accepté, le Fongécif vous en informe par mail.**

- Vous suivez les instructions mentionnées dans le mail : téléchargez et imprimez la convention,
- Vous signez la convention et la renvoyez au Fongécif,
- **Puis vous envoyez la copie de la convention au DAVA qui vous convoque aux différents RDV.**